

Revu l'avis précédemment formulé par le conseil supérieur d'hygiène publique;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'industrie et du travail,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. La date à laquelle Notre arrêté susvisé du 29 décembre 1911 cessera ses effets, est reportée au 1^{er} janvier 1913.

Art. 2. Notre Ministre de l'industrie et du travail (M. ARM. HUBERT) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

255. — 15 mai 1912. — Arrêté royal
par lequel la Société Nationale des chemins de fer vicinaux est déclarée concessionnaire de l'extension de Haine-Saint-Pierre à Morlanwelz du chemin de fer vicinal de Haine-Saint-Pierre-La Louvière-Familleureux. (Monit. du 9 juin 1912.)

(Voy. arr. roy. des 30 janvier et 8 juillet 1905, 12 mai 1906, 10 juillet 1908, 7 août 1909 et l'art. 6 de l'arr. roy. du 4 août 1910.)

256. — 15 mai 1912. — Ordonnance
du gouverneur général du Congo portant institution d'une commission chargée de l'étude et de la coordination du projet de budget annuel de la colonie. (Bull. off. du Congo, 1912, p. 741.)

257. — 17 mai 1912. — Ordonnance
du gouverneur général du Congo portant création de bureaux de perception des droits d'entrée et de sortie. (Bull. off. du Congo, 1912, p. 825.)

258. — 17 mai 1912. — Loi autorisant
des régularisations et des transferts et allouant des crédits supplémentaires à des budgets des exercices 1911 et 1912 (1). (Monit. des 27, 28 et 29 mai 1912.)

Albert, etc. Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

I. — RÉGULARISATIONS.

Art. 1^{er}. En vue de permettre la liqui-

dation de créances se rapportant à l'exercice 1910 et à des exercices antérieurs, autorisation est donnée :

A. Au Ministre de la justice, d'imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1911 :

1^o A charge de l'article 9 (cours d'appel, matériel, indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes), une somme de soixante-trois francs soixante centimes (63 fr. 60 c.);

2^o A charge de l'article 18 (frais de justice en matières criminelles, correctionnelles et de police, y compris les frais de communications téléphoniques, etc.), une somme de quarante mille francs (40,000 francs);

3^o A charge de l'article 21 (construction, réparation et entretien de locaux, subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix, etc.), une somme de trois cent quarante-neuf francs cinquante-deux centimes (349 fr. 52 c.);

4^o A charge de l'article 28 (clergé inférieur du culte catholique), une somme de cent francs (100 francs);

5^o A charge de l'article 35 (frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État), une somme de dix mille francs (10,000 francs);

6^o A charge de l'article 59 (subsides à des revues scientifiques relatives au droit; achat de livres destinés aux tribunaux, dépenses imprévues non libellées au budget), une somme de soixante-huit francs cinquante-cinq centimes (68 fr. 55 c.);

B. Au Ministre de l'intérieur, d'imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1911 :

1^o A charge de l'article 19 (indemnités de déplacements, etc.), une somme de cent huit francs (108 francs);

2^o A charge de l'article 21 (confection et distribution du papier électoral, etc.), une

(1) Session de 1911-1912.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi, n^o 189. Séance du 3 avril 1912. Rapport, n^o 230. Séance du 24 avril 1912. Amendements, n^{os} 243 et 253.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séances du 3 mai 1912, p. 2072 à 2074 et 2123.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Projet de loi, n^o 100. Rapport, n^o 112. Séance du 7 mai 1912.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 9 mai 1912, p. 529 à 532. (Note du *Moniteur*.)

somme de vingt-quatre francs (24 francs);

3° A charge de l'article 24 (registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice, etc.), une somme de cent dix-sept francs septante-cinq centimes (117 fr. 75 c.).

C. Au Ministre des sciences et des arts, d'imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1911 :

1° A charge de l'article 28 (traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'Etat, etc.), une somme de deux mille deux cent cinquante francs (2,250 francs);

2° A charge de l'article 108 (secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés, etc.), une somme de huit cent deux francs septante-neuf centimes (802 fr. 79 c.).

D. Au Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, d'imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1911 :

1° A charge de l'article 25 (frais d'exploitation), une somme de soixante-quinze francs (75 francs);

2° A charge de l'article 30 (salaires des ouvriers), une somme de neuf cent vingt francs cinquante centimes (920 fr. 50 c.);

3° A charge de l'article 39 (indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste), une somme de trois mille trois cent vingt-sept francs dix-sept centimes (3,327 fr. 17 c.);

4° A charge de l'article 56 (caisse des ouvriers, subsides), une somme de vingt et un mille cinq cent vingt-quatre francs trente-trois centimes (21,524 fr. 33 c.).

E. Au Ministre de la guerre, d'imputer :

a. Sur le budget de son département pour l'exercice 1911 :

A charge de l'article 33 (dépenses imprévues non libellées au budget), une somme de deux cent dix francs (210 francs);

b. Sur le budget de la gendarmerie pour l'exercice 1911 :

A charge de l'article 3 (amélioration du casernement, bâtiments et mobilier), une

somme de deux cent soixante-huit francs cinquante centimes (268 fr. 50 c.).

F. Au Ministre des finances, d'imputer :

a. Sur le budget de son département pour l'exercice 1911 :

1° A charge de l'article 3 (honoraires des avocats et des avoués du département, etc.), une somme de deux mille huit cent nonante-quatre francs septante-six centimes (2,894 fr. 76 c.).

2° A charge de l'article 24 (traitement du personnel du domaine), une somme de trois cent vingt-six francs quarante-six centimes (326 fr. 46 c.);

3° A charge de l'article 25 (remises des receveurs, frais de perception), une somme de mille six cent trente-huit francs trente-sept centimes (1,638 fr. 37 c.);

4° A charge de l'article 28 (matériel), une somme de vingt-sept francs trente centimes (27 fr. 30 c.);

b. Sur le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1911, à charge de l'article 7 (enregistrement et domaines, restitutions de droits indûment perçus, d'amendes, de frais, etc.), une somme de cinq francs (5 francs).

G. Au Ministre de l'agriculture et des travaux publics, d'imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1911 (tableau B : services des travaux publics) :

1° A charge de l'article 5 (études de projets, levés de plans, etc.), une somme de vingt-sept francs quatre-vingt dix-huit centimes (27 fr. 98 c.);

2° A charge de l'article 7 (routes : entretien, amélioration, redressement, plantations, etc.), une somme de trois mille neuf cent soixante-cinq francs vingt-quatre centimes (3,965 fr. 24 c.);

3° A charge de l'article 9 (palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'Etat, etc.), une somme de quinze cent soixante-cinq francs (1,565 francs).

II. — TRANSFERTS.

Art. 2. Sont autorisés, à concurrence d'un million nonante et un mille sept cent soixante francs septante-deux centimes

(1,091,760 fr. 72 c.), les transferts à des budgets de l'exercice 1911, détaillés au tableau A annexé à la présente loi et s'élevant :

Pour le budget de la justice, à . fr.	39,900 »
Pour le budget des sciences et des arts, à .	71,358 72
Pour le budget des chemins de fer, postes et télégraphes, à .	148,352 »
Pour le budget de la guerre, à .	808,450 »
Pour le budget des finances, à .	20,000 »
Pour le budget de l'agriculture et des travaux publics, à .	3,500 »
Ensemble . fr.	1,091,760 72

III. — CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

Art. 3. Il est ouvert, pour être rattachés à des budgets de l'exercice 1911, des crédits supplémentaires montant à la somme de six millions six cent un mille onze francs cinquante - trois centimes (6,601,011 fr. 53 c.), à affectuer au paiement de créances se rapportant à des exercices périmés (1907 et antérieurs) et à des exercices clos (1908, 1909 et 1910), ainsi qu'au paiement de créances afférentes à l'exercice 1911.

Ces crédits, à couvrir par les ressources ordinaires du trésor, sont détaillés au tableau B annexé à la présente loi et s'élèvent :

Pour le budget de la justice, à . fr.	245,358 33
Pour le budget des affaires étrangères, à .	230,352 28
Pour le budget de l'intérieur, à .	32,439 66
Pour le budget des sciences et des arts, à .	614,433 73
Pour le budget de l'industrie et du travail, à .	190,323 39
Pour le budget des chemins de fer, postes et télégraphes, à .	4,000,465 51
Pour le budget de la guerre, à .	526,450 »
Pour le budget de la gendarmerie, à .	135,000 »
Pour le budget des finances, à .	422,465 20
Pour le budget de l'agriculture et des travaux publics, à .	163,403 43
Pour le budget métropolitain des colonies, à .	40,600 »
Ensemble . fr.	6,601,011 53

Art. 4. Le budget des affaires étrangères pour l'exercice 1911 est augmenté d'une somme de mille cinquante-sept francs quarante-neuf centimes (fr. 1,057-49) à rattacher au crédit de l'article 2 (Personnel des bureaux : traitements, etc.).

Art. 5. Le budget métropolitain des colonies pour l'exercice 1912 est augmenté d'une somme de soixante mille francs (fr. 60,000) à rattacher à l'article 2 (Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.).

Art. 6. Le budget de l'agriculture et des travaux publics pour l'exercice 1912 est augmenté :

1° D'une somme de vingt-cinq mille francs (fr. 25,000) à rattacher au tableau A (services de l'agriculture), article 2 (traitements des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.), à concurrence de 10,000 francs au litt. a (agriculture) et de 15,000 francs au litt. b (travaux publics) ;

2° D'une somme de cinquante mille francs (fr. 50,000) à rattacher au tableau B (services des travaux publics), article 13 (personnel adjoint au corps des ponts et chaussées, hydrographes, etc.).

Art. 7. La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.
Promulguons, etc.

(Contresignée par le Ministre des finances, M. M. LEVIE.)

TABLEAU A.

Tableau des transferts à opérer à des budgets de l'exercice 1911.

BUDGETS.	MONTANT DES TRANSFERTS dont les crédits budgétaires doivent être			
	diminués.		augmentés.	
	Articles du budget.	Sommes.	Articles du budget.	Sommes.
1 ^o Budget de la justice	8	8,000 »	4	1,400 »
	12	3,900 »	7	200 »
	28	28,000 »	10	8,600 »
			11	500 »
			44	10,300 »
			45	7,900 »
			46	4,600 »
			49	6,400 »
Total pour le budget de la justice. fr.		39,900 »		39,900 »
2 ^o Budget des sciences et des arts	3	184 80	5	184 80
	28	2,500 »	29	2,500 »
	54	5,766 19	44	821 43
	58	2,000 »	45	1,128 79
	72	16,014 »	46	995 »
	74	10,000 »	50	395 72
	76	10,000 »	55	2,425 25
	78	4,000 »	59	2,000 »
	84	6,993 73	68	25,000 »
	85	2,300 »	71	1,014 »
	86	1,000 »	73	10,000 »
	88	6,600 »	79	4,000 »
	106	2,200 »	81	18,900 »
	107	2,000 »	97	1,325 03
			99	868 70
Total pour le budget des sciences et des arts. fr.		71,558 72		71,558 72
3 ^o Budget des chemins de fer, postes et télégraphes	21	74,732 »	16	93,352 »
	30	763 »	34	45,000 »
	35	55,000 »	40	10,000 »
	56	17,857 »		
Total pour le budget des chemins de fer, etc. fr.		148,352 »		148,352 »
4 ^o Budget de la guerre.	2	600 »	3	1,350 »
	6	12,300 »	4	6,500 »
	8	9,600 »	7	3,900 »
	9	3,300 »	10	87,000 »
	11	365,600 »	14	5,600 »
	12	364,000 »	15	155,000 »
	13	36,400 »	16	5,500 »
	17	1,200 »	22	33,000 »
	18	1,200 »	23	5,550 »
	25	150 »	24	138,550 »
	33	13,900 »	26	205,000 »
			27	65,000 »
			28	17,500 »
			30	11,400 »
			31	53,500 »
			32	14,300 »
Total pour le budget de la guerre. fr.		808,450 »		808,450 »

BUDGETS.	MONTANT DES TRANSFERTS dont les crédits budgétaires doivent être			
	diminués.		augmentés.	
	Articles du budget.	Sommes.	Articles du budget.	Sommes.
5 ^e Budget des finances	24	20,000 »	29	20,000 »
Total pour le budget des finances. fr.		20,000 »		20,000 »
6 ^e Budget de l'agriculture et des travaux publics (ser- vices de l'agriculture).	31	3,500 »	29	3,500 »
Total pour le budget de l'agricult. et des travaux publics. fr.		3,500 »		3,500 »
RÉCAPITULATION.				
Total pour le budget de la justice fr.		71,558 72		71,558 72
— des sciences et des arts		148,352 »		148,352 »
— des chemins de fer, postes et télégr.		808,450 »		808,450 »
— de la guerre		20,000 »		20,000 »
— des finances		39,900 »		39,900 »
— de l'agricult. et des travaux publics.		3,500 »		3,500 »
Ensemble. . . . fr.		1,091,760 72		1,091,760 72

TABLEAU B.

Tableau des crédits supplémentaires aux budgets de l'exercice 1911 pour le paiement de créances se rapportant à des exercices périmés (1907 et antérieurs) et à des exercices clos (1908, 1909 et 1910), ainsi que pour couvrir des dépenses de l'exercice 1911.

BUDGET de l'exercice 1911.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1910 et antérieurs.	de l'exercice 1911.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
4 ^o BUDGET DE LA JUSTICE.						
1 ^{re} SECTION. — <i>Dépenses ordinaires.</i>						
I	»	3	»	Matériel fr.	151 82	5,700 »
»	»	5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger.	259 80	1,100 »
VI	»	22	»	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i>	»	21,700 »
»	»	23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des comptes rendus des séances des Chambres et travaux accessoires	42 76	8,000 »
VIII	»	38	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, etc.	»	36,000 »
IX	»	43	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus, etc.	»	63,000 »
»	»	47	»	Traitements des fonctionnaires et employés	40 »	26,300 »
»	»	51	»	Mobilier : achat, confection et entretien, etc.	»	24,700 »
XI	»	53	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonc- tionnaires et employés des divers services ressort- issant au département.	263 95	2,100 »

BUDGET de l'exercice 1911.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1910 et antérieurs.	de l'exercice 1911.
anciens.	nouveaux.	anciens	nouveaux.			
				2 ^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles.		
XIII	»	60	»	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Charleroi. — Plans. — Acquisition de terrains. Travaux de construction et de parachèvement. fr.	17,000	»
»	»	61	»	Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux Ecoles de bienfaisance de l'Etat. — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel. fr.	39,000	»
				Total pour le budget de la justice. fr.	56,758 33	188,600 »
				2 ^o BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
	»	3	»	Matériel. fr.	»	9,000 »
	»	5	»	Achat de décorations d'ordres de chevalerie	13,306	24,694 »
IV	»	8	»	Frais de voyage des agents du service extérieur, etc.	»	130,00 »
V	»	10	»	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, etc.	2,250	7,250 »
»	»	11	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, etc.	20,284 86	»
»	»	12	»	Secours provisoires à des Belges se trouvant sans ressources à l'étranger, etc.	347 42	»
»	»	13	»	Garde militaire de la Légation belge à Pékin	20	»
VI	»	16	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au budget	»	21,000 »
VII	»	20	»	Musée commercial : échantillons, mobilier et matériel, etc.	200	»
				Total pour le budget des affaires étrangères. fr.	38,408 28	191,944 »
				3 ^o BUDGET DE L'INTÉRIEUR.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
V	»	18	»	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement, etc. fr.	»	2,439 66
				2 ^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles.		
XI	»	51	»	Recensement général de la population fr.	»	30,000 »
				Total pour le budget de l'intérieur. fr.	»	32,439 66
				4 ^o BUDGET DES SCIENCES ET DES ARTS.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
III	»	17	»	Bibliothèque royale : personnel, etc. fr.	»	374 »
»	»	20	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel, etc. . . .	»	12,000 »
»	»	24	»	Frais de publication des inventaires des archives, etc.	»	2,300 »
»	»	25	»	Echanges littéraires internationaux, etc.	»	585 28
V	»	29	»	Matériel des universités de l'Etat, etc.	»	13,800 »
»	»	30	»	Bourses universitaires ; bourses de voyages, etc. .	»	3,300 »
»	»	31	»	Jurys d'examen constitués par le gouvernement pour la collation des grades académiques, etc. .	»	15,200 »

BUDGET de l'exercice 1911.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1910 et antérieurs.	de l'exercice 1911.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
		33		Jury d'homologation et d'examen, etc. fr.		1,881
		35		Commission d'entérinement des diplômes acadé- miques. Frais de route et de séjour, etc.		1,140
VII		81		Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans, etc. . . .		100,000
		93		Musées royaux des arts décoratifs et industriels : acquisitions, etc.		65,000
		94		Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, etc.		65,000
		95		Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments, etc.		100,000
		96		Subsides aux provinces, aux communes et aux fa- briques d'églises, pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments, etc. .		200,000
		100		Bulletin des commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publications, dépenses diverses		9,879 85
				2 ^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles.		
IX		109		Enseignement supérieur. — Construction, amé- lioration et ameublement des locaux universi- taires, etc.		23,493 60
				Total pour le budget des sciences et des arts. fr.		614,153 73
				5 ^e BUDGET DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
I		3		Fournitures de bureau, impressions, achats et répa- rations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses fr.	416	5,500
		4		Frais de route et de séjour		
III		41		Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dota- tion de l'Etat, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Dépenses diverses. Bourses d'étude et de voyage aux élèves.		3,500
		12		Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager; subsides, matériel, frais d'examen, etc. .		35,000
		15		Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans		15,000
IV		21		Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection	280	
VII		47		Frais de déplacements des membres; expériences, publications, etc. — Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines et pour l'étude des poussières de charbon, etc.		16,500
IX		49		Dépenses imprévues non libellées au budget	610	
				2 ^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles.		
X		52		Exécution d'un recensement du personnel de l'in- dustrie et du commerce en relation avec le recen- sement général de la population au 31 décembre 1910 fr.	410 95	58,106 44
		54		Exposition internationale d'Amsterdam de 1907. — Subside au comité de patronage.		55,000
				Total pour le budget de l'industrie et du travail. fr.	1,716 95	188,606 44

BUDGET de l'exercice 1911.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1910 et antérieurs.	de l'exercice 1911.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
6 ^e BUDGET DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.						
1 ^{re} SECTION. — <i>Dépenses ordinaires.</i>						
Administration centrale.						
I	2			Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés, etc. fr.	149,540	
	3			Frais de route et de séjour, etc.	14,000	
	4			Traitements et salaires des huissiers, etc.	13,900	
	5			Matériel, fournitures de bureau, etc.	20,000	
Chemins de fer.						
I	7			Services communs. — Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc. fr.	16,500	
	8			Services communs. — Salaires des ouvriers, etc.	5,400	
	9			Services communs. — Imprimés, tarifs, etc.	6,615	
	11			Services communs. — Secours exceptionnels aux ouvriers, etc.	2,090 36	
	12			Services communs. — Conférences des chem. de fer, etc.	2,042 72	
	13			Voies et travaux. — Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc.	118,200	
	14			Voies et travaux. — Salaires des agents de surveillance, etc.	150,000	
	16			Voies et travaux. — Outils, ustensiles et objets divers, etc.	110,000	
	17			Traction et matériel. — Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc.	104,700	
	18			Traction et matériel. — Salaires des ouvriers	392,661	
	19			Traction et matériel. — Primes d'économie, etc.	25,000	
	20			Traction et matériel. — Combustible, etc.	200,000	
	22			Transports. — Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc.	1,069,400	
	23			Transports. — Salaires des gardes temporaires et des ouvriers, etc.	235,567	
	24			Transports. — Primes de régularité	1,671	
	26			Transports. — Publicité commerciale	10,077 50	
	27			Transports. — Pertes et avaries, etc.	567,000	
	29			Perception des recettes et contrôles. — Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	94,400	
Postes, télégraphes et téléphones.						
III	40			Postes. — Matériel, fournitures de bureau, etc. . fr.	123 85	
	42			Télégraphes et téléphones. — Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc.	14,000	
	44			Télégraphes et téléphones. — Entretien des lignes et des bureaux, etc.	37 50	
Marine.						
IV	48			Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc. fr.	14,600	
IX	57			Exécution des obligations incombant au département en vertu de la loi du 24 décembre 1903, etc. . .	476,435	
Dépenses diverses et imprévues.						
X	58			Secours à accorder exceptionnellement, etc. . . .	13,332 58	
Total pour le budget des chemins de fer, postes et télégraphes fr.					153,380 51	3,847,085

BUDGET de l'exercice 1911.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1910 et antérieurs.	de l'exercice 1911.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
				7° BUDGET DE LA GUERRE.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
VII	»	24	»	Nourriture des troupes. — Fourrages. fr.	»	526,450 »
				Total pour le budget de la guerre. . fr.	»	526,450 »
				8° BUDGET DE LA GENDARMERIE.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
I	»	1	»	Traitements et autres allocations et prestations . fr	125 05	134,874 95
				Total pour le budget de la gendarmerie. fr.	125 05	134,874 95
				9° BUDGET DES FINANCES.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
I	»	5	»	Matériel, magasin général des papiers, biblio- thèque fr.	»	15,000 »
III	»	13	»	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. — Traitements fixes	»	3,400 »
»	»	15	»	Service des douanes et de la recherche maritime. . .	»	115,000 »
»	»	17	»	Suppléments de traitement	8,126 80	40,000 »
»	»	18	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité. . .	»	2,600 »
»	»	20	»	Indemnités, primes et dépenses diverses	84 »	179,600 »
»	»	21	»	Police en matière de douane et d'accise	»	5,150 »
»	»	22	»	Matériel	1,004 40	»
IV	»	23	»	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	1,400 »	20,600 »
»	»	29	»	Dépenses du domaine	5,500 »	23,500 »
V	»	33	»	Dépenses imprévues non libellées au budget, etc. . .	»	1,500 »
				Total pour le budget des finances. fr.	16,115 20	406,350 »
				10° BUDGET DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.		
				Tableau A. — Services de l'agriculture.		
				1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
III	»	9	»	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'auto- rité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine, etc. fr.	2,166 44	»
»	»	10	»	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée, etc.	»	110,000 »
»	»	11	»	Inspection vétérinaire : matériel, etc. Impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques	3,284 99	»
»	»	12	»	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres : subsidés, etc.	»	3,000 »
»	»	14	»	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat, etc.	3,402 »	1,750 »

BUDGET de l'exercice 1911.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1910 et antérieurs.	de l'exercice 1911.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
IV	»	20	»	Conseil supérieur de l'horticulture. — Associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides, etc.	»	48,000 »
	»	27	»	Jardin botanique de l'Etat. — Dépenses de matériel et de culture. — Musée forestier	»	4,000 »
				2 ^e SECTION. — <i>Dépenses exceptionnelles.</i>		
VIII	»	42	»	Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy. — Acquisition d'un immeuble fr.	»	4,000 »
»	»	»	48	Incendies d'août 1911 dans les forêts domaniales de Hertogenwald, Gospinal et de la Vecquée. — Réquisition et concours de l'armée, salaires, etc. . . .	»	10,000 »
				Total pour les services de l'agriculture. fr.	8,853 43	150,750 »
				Tableau B. — Services des travaux publics.		
				1 ^{re} SECTION. — <i>Dépenses ordinaires.</i>		
I	»	3	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale fr.	»	3,800 »
				Total pour les services des travaux publics. fr.	»	3,800 »
				Récapitulation :		
				Tableau A (agriculture)	8,853 43	150,750 »
				Tableau B (travaux publics).	»	3,800 »
				Total pour le budget de l'agriculture et des travaux publics fr.	8,853 43	154,550 »
				11 ^o BUDGET MÉTROPOLITAIN DES COLONIES.		
				<i>Dépenses ordinaires.</i>		
»	»	3	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger. fr.	»	600 »
»	»	4	»	Matériel. — Entretien des bureaux, etc.	»	40,000 »
				Total pour le budget métropolitain des colonies fr.	»	40,600 »
				Total pour le budget de la justice fr.	56,758 33	188,600 »
				— des affaires étrangères.	38,408 28	191,944 »
				— de l'intérieur	»	32,439 66
				— des sciences et des arts	»	611,153 73
				— de l'industrie et du travail	1,716 95	188,606 44
				— des chemins de fer, postes et tél.	153,380 51	3,847,085 »
				— de la guerre	»	526,450 »
				— de la gendarmerie	125 05	134,874 95
				— des finances	16,115 20	406,350 »
				— de l'agriculture et des travaux publics	8,853 43	154,550 »
				— métropolitain des colonies	»	40,600 »
				Ensemble. . fr.	275,357 75	6,325,653 78